

Mini Guide  
pour permettre  
l'identification de  
non conformité  
des machines de  
construction



Cette  
**chargeuse sur roues**  
est-elle conforme  
à la réglementation  
européenne?

# INTRODUCTION

Les équipements pour la construction lors de leur première mise sur le marché doivent être conformes à la réglementation européenne et satisfaire toutes les exigences relatives à la sécurité et à l'environnement. Les machines qui ne remplissent pas ces exigences sont non-conformes et ne doivent pas être mises sur le marché de l'Union Européenne.

Ce guide est fait pour permettre de distinguer facilement les machines conformes des machines non-conformes. Il ne donne que quelques points essentiels qui peuvent être vérifiés sans connaissance ou information technique approfondies. Cette brochure n'a donc pas pour objectif d'être complète mais d'être un outil pour repérer rapidement une machine non-conforme à l'aide de critères bien définis.

L'importation d'équipements pour la construction non-conformes en Europe, leur vente et utilisation restent un problème majeur pour les constructeurs européens. Ils sont source de concurrence déloyale et compromettent la capacité des fournisseurs de financer la recherche et le développement. Cela compromet la compétitivité des constructeurs européens et les emplois qu'ils créent. De plus l'utilisation de machines non-conformes augmente le risque d'accident et ces machines ne sont en général pas conformes aux normes européennes relatives à l'environnement.

Le CECE organisation reconnue pour représenter et assurer la promotion des constructeurs européens des équipements pour la construction appelle les autorités publiques et toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour faire la chasse aux équipements non-conformes.

# MINI GUIDE SUR LES NON CONFORMITES COURANTES DES CHARGEUSES SUR ROUES

Les points sur lesquels il y a le plus souvent des non conformités à la réglementation européenne:

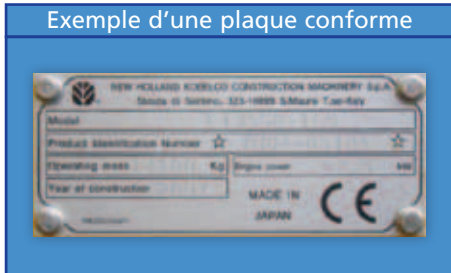
- › Marquage
- › Documentation
- › Notice d'instructions et d'entretien
- › Emissions de polluants des moteurs diesel
- › Emissions sonores de la machine
- › Structure de protection au retournement (ROPS) et structure de protection contre les chutes d'objets (FOPS)
- › Informations sur la sécurité et marquage
- › Moyens d'accès



# 1. IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DU FABRICANT

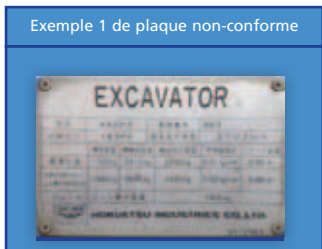
Toute machine de construction mise sur le marché européen doit porter les informations suivantes de façon claire et indélébile, et ce dans une des langues de la communauté européenne.

## Exemple d'une plaque conforme



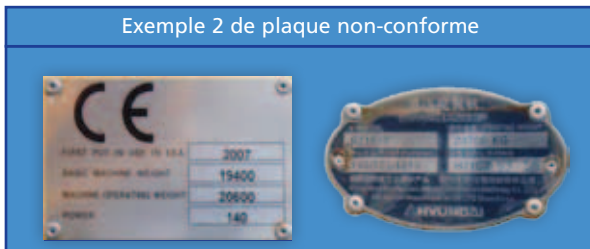
- › Nom et adresse du fabricant (et, si approprié, de son représentant dans l'UE)
- › Marquage CE
- › Désignation de la machine
- › Numéro de série de la machine
- › Année de construction
- › Puissance moteur en kW
- › Poids de la machine en kg

## Exemple 1 de plaque non-conforme



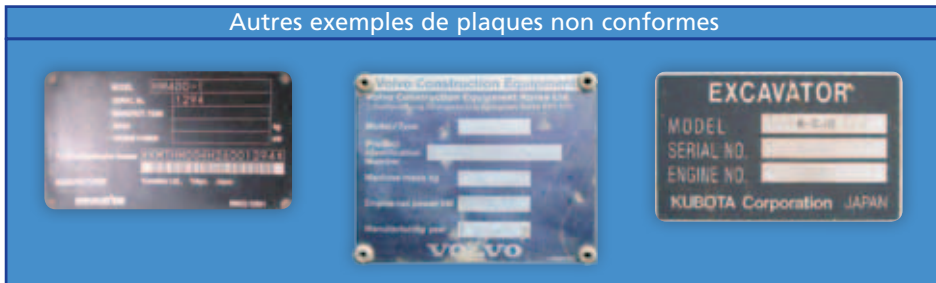
- › Langue non officielle en Europe
- › Pas de marquage CE
- › Pas d'adresse
- › Pas d'année de construction

## Exemple 2 de plaque non-conforme



- › Marquage CE ajouté par un "représentant" non identifié par son nom et adresse
- › Pas d'année de construction
- › Une telle plaque CE sans identification représente une non conformité

## Autres exemples de plaques non conformes



Pas de marquage CE, ces machines n'ont pas été conçues et construites pour le marché européen même si elles sont construites par des multinationales.



# 3. NOTICE D'INSTRUCTIONS



Une notice d'instruction relative à l'utilisation en sécurité doit obligatoirement accompagner chaque machine.

Elle doit:

- Etre dans la **langue de l'état membre** dans lequel la machine est mise sur le marché ou mise en service;
- Etre soit en version originale soit sous forme de traduction **accompagnée de la version originale**;
- La mention « version originale » ou « traduction » doit figurer sur la notice. La version originale a été vérifiée par le constructeur ou son mandataire.

Elle doit comprendre au minimum:

- Le **nom et l'adresse du fabricant**;
- Le **marquage figurant sur la machine** à l'exception du numéro de série;
- Les informations principales contenues dans la déclaration de conformité;
- Les résultats des mesures de bruit et de vibration en cabine, pour la machine considérée ou sur une machine techniquement comparable.

# 4. EMISSIONS DE POLLUANTS DES MOTEURS

Tout moteur diesel compris entre 18 et 560 kW équipant une chargeuse doit être conforme à la directive européenne 97/68/CE modifiée lors de sa première mise sur le marché européen. Pour les machines importées dans l'Union Européenne, le moteur est placé sur le marché lorsque la machine passe la douane.



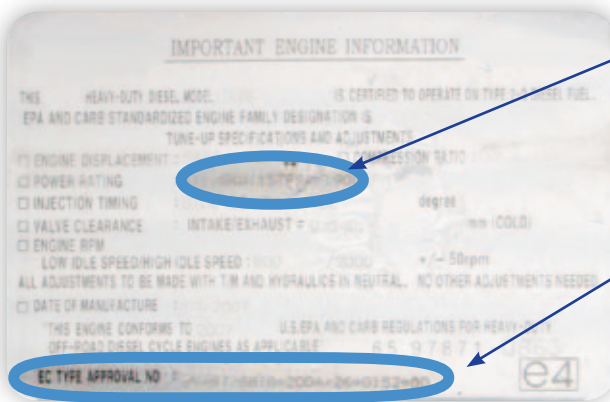
Plaque constructeur du moteur

La conformité du moteur peut être vérifiée comme suit:

Ouvrir le compartiment moteur et regarder la plaque constructeur comme montré sur la photo ci contre.

S'il n'y a pas de plaque visible, la machine est non-conforme.

La plaque constructeur du moteur doit inclure le numéro d'examen de type. Si celui-ci ne figure pas, la machine est non-conforme.



Puissance moteur

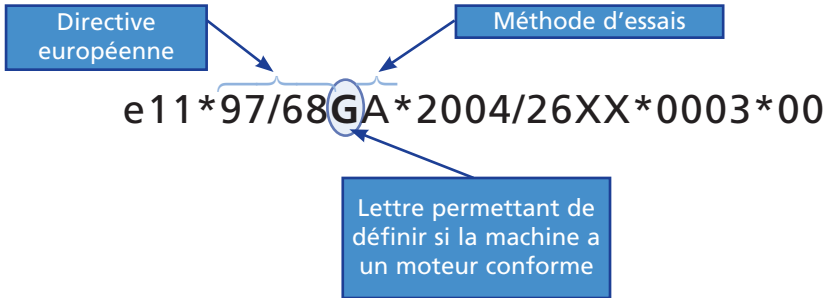
Numéro d'examen de type

Le numéro d'examen de type contient les informations permettant de savoir si un moteur est conforme. Voir page suivante pour plus de détail.

# 4. CONFORMITÉ DES MOTEURS DIESEL

Pour contrôler la conformité d'un moteur il est **suffisant de vérifier la lettre liée à la phase auquel le moteur est conforme**. Cette lettre est liée à la date à laquelle le moteur doit être mis sur le marché.

Le format du "numéro d'examen de type" sur la plaque est composé comme suit:



La lettre est liée aux niveaux d'émissions de polluants autorisés et à la date jusqu'à laquelle un moteur de cette catégorie peut être mis sur le marché de l'Union Européenne. Le tableau ci-dessous fournit pour chaque lettre la **date jusqu'à laquelle un moteur de cette catégorie peut être mis sur le marché**.

A	31/12/2003	G	31/12/2009	L	31/12/2015
B	31/12/2004	H	31/12/2012	M	30/09/2016
C	31/03/2005	I	31/12/2013	N	30/09/2016
D	31/12/2008	J	31/12/2014 (pour une puissance < 56 kW)	P	Pas de date d'expiration
E	31/12/2007	J	31/12/2013 (pour une puissance ≥ 56 kW)	Q	Pas de date d'expiration
F	31/12/2008	K	Pas de date d'expiration	R	Pas de date d'expiration

Le numéro d'examen de type donné dans l'exemple ci-dessus indique que le moteur ne peut pas être mis sur le marché après le 31/12/2009.

Dans certains cas particuliers, une clause de flexibilité peut être utilisée permettant ainsi de mettre ce type de moteur sur le marché après cette date. Dans ce cas la mention suivante doit figurer en complément: « moteur mis sur le marché dans le cadre de la flexibilité ». La machine aura aussi un marquage additionnel donnant les détails du schéma de flexibilité appliqué.



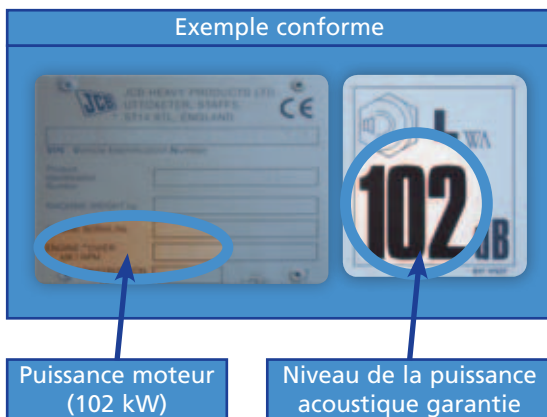
# 5. EMISSIONS SONORES

Toute chargeuse sur roues doit porter un marquage donnant son niveau de puissance acoustique garantie. La valeur maximale autorisée dépend de la puissance moteur. Vérifier la puissance moteur sur le marquage de la machine et lire la valeur maximale de la puissance acoustique autorisée dans le tableau ci-après.

Puissance moteur		Limite de puissance acoustique
De	à	
0	59	101
60	73	102
74	90	103
91	111	104
112	136	105
137	168	106
169	208	107
209	256	108
257	316	109
317	389	110
390	480	111

## Exemple 1

Une machine avec un moteur de 102 kW (voir plaque ci-dessous) peut avoir un niveau de puissance acoustique inférieur ou égal à 104 dB. L'exemple ci-dessous montre que la machine est conforme.



## Exemple 2

Une machine avec un moteur de 110 kW doit avoir un niveau de puissance acoustique garantie inférieur ou égal à 104 dB. L'exemple ci-dessous est une non-conformité de la machine.

Niveau de puissance  
acoustique garantie



# 6. STRUCTURES DE PROTECTION AU RETOURNEMENT ET AUX CHUTES D'OBJETS (ROPS, FOPS)

Les chargeuse sur roues d'une masse supérieure à 700 kg doivent être équipées d'une cabine dont la structure protège l'opérateur des chutes d'objets (FOPS) et contre les risques de retournement (ROPS).

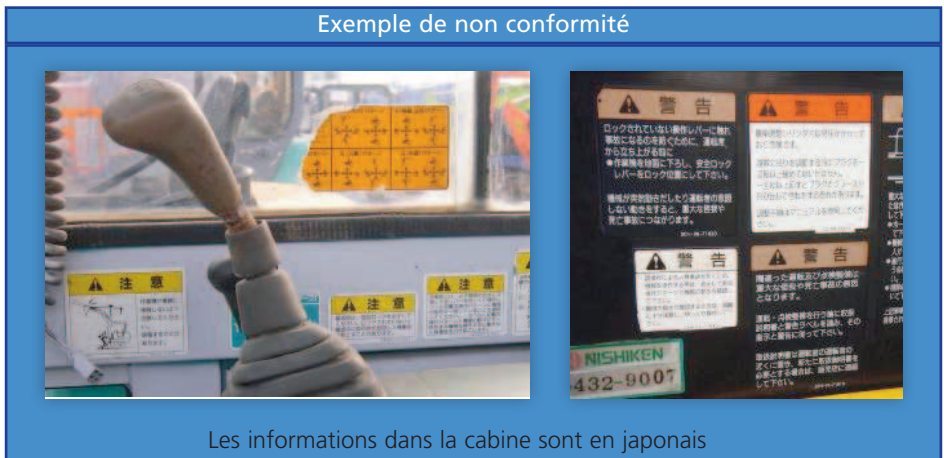
Les cabines ROPS/FOPS (ou une structure séparée autour de la cabine) doivent porter un marquage permanent donnant au minimum les informations suivantes:

- Nom et adresse du constructeur;
- Modèle de la machine ou numéro(s) de série pour la ou lesquelles la structure a été conçue et construite;
- La masse maximum de la machine pour laquelle la structure de protection remplit les exigences de la norme;
- Normes de références; (ROPS: ISO 3471, FOPS: ISO 3449).

Les machines équipées d'un ROPS doivent avoir une ceinture de sécurité. Celle-ci doit avoir un marquage déclarant la conformité avec l'une ou les 2 normes suivantes: ISO 6683 ou SAE J386.

# 7. INFORMATIONS SUR LA SECURITE ET MARQUAGE

Les informations relatives à la sécurité sur la machine doivent être sous forme de pictogramme ou de texte dans la langue du pays où la machine est mise sur le marché ou mise en service.



## 8. MOYENS D'ACCES

Les moyens d'accès doivent permettre une entrée et une sortie de la cabine et aux aires de maintenance en toute sécurité.

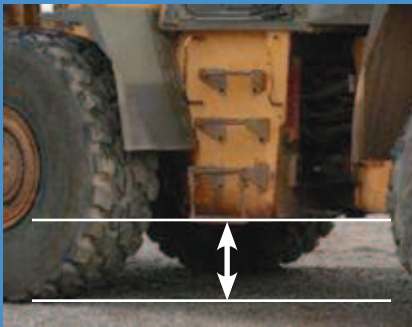
### Exemples de non conformité



1. Cette marche haute n'a pas de protection antidérapante



2. Cette marche basse est trop souple (Une force de 25kg ne devrait pas entraîner un déplacement vers l'intérieur supérieur à 80mm)



3. La marche basse devrait être à moins de 700 mm



4. Cette cabine présente un risque de trébuchement lors de la sortie

Mars 2010

## **CECE**

### **Committee for European Construction Equipment**

Diamant Building  
Bd A. Reyers Ln 80  
BE-1030 Brussels  
Belgium

Phone: +32 2 706 82 26

Fax: +32 2 706 82 10

E-mail: [secretariat@cece.eu](mailto:secretariat@cece.eu)

Website: [www.cece.eu](http://www.cece.eu)